L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 3 DECEMBRE 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 63, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL *de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.*

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 3 DECEMBRE.

Europe.

Le steamer américain *Atlantic* est arrivé à New-York le 23 novembre, venant de Liverpool qu'il avait quitté le 12. Nos dates de Paris sont du 10 novembre. Le noble vapeur assailli par de violentes bourrasques n'en a pas moins fait la traversée en dix jours et quelques heures.

L'*America* est arrivé à Liverpool le 9 novembre.

Kossuth, on le sait, avait annoncé son départ pour les Etats-Unis sur le *Washington*; des lettres particulières nous apprennent qu'il ne partira probablement pas par ce steamer et qu'il restera quelques jours de plus en Angleterre. L'ancien gouverneur de la Hongrie a visité Birmingham, le 10 nov., et Manchester le 11. Il a été reçu dans cette dernière ville avec un enthousiasme impossible à décrire, et l'ovation que lui a faite le peuple a dépassé tout ce que l'on avait encore vu en ce genre. Tous les ouvriers avaient déserté les fabriques pour se porter en masse au devant de l'illustre Hongrois, et le jour tout entier a été consacré aux réjouissances.

Une nouvelle expédition a été organisée en Angleterre par l'Amirauté et la Société Royale de Géographie pour aller à la recherche de sir John Franklin. Elle sera commandée par le lieutenant Pim, de la marine royale, lequel traversera la Russie et la Sibérie pour se rendre aux mers polaires. Le lieutenant Pim fonde de grandes espérances sur le concours actif de l'empereur de Russie.

L'état du roi de Hanovre est plus inquiétant: il a été à peu près condamné par la faculté.

M. W. Hunter a été inauguré lord-maire de Londres, le 10 du mois dernier. Il remplace sir James Musgrove.

FRANCE.

Les officiers et sous-officiers de plusieurs régimens nouvellement arrivés à Paris ont été présentés, le dimanche 9 novembre, à Louis-Napoléon qui leur a adressé les paroles suivantes: "Messieurs,—En recevant les officiers des différens régimens de l'armée qui se succèdent dans la garnison de Paris, je me félicite de les voir animés de cet esprit qui a été notre gloire et qui fait aujourd'hui notre sûreté. Je ne vous parlerai donc ni de vos devoirs ni de votre discipline. Vous avez toujours rempli vos devoirs avec honneur soit sur la terre d'Afrique ou sur le sol de France, et vous avez toujours maintenu inviolable la discipline au milieu des plus pénibles épreuves. J'espère que ces épreuves ne se présenteront plus, mais si la gravité des circonstances les renouvelait et me forçait de faire appel à votre dévouement, je suis sûr que je ne serais point déçu, parce que vous savez que je ne demande rien qui ne soit conforme à mon droit reconnu par la Constitution, à l'honneur militaire et aux intérêts du pays; parce que j'ai placé à votre tête des hommes qui ont toute ma confiance et qui méritent la vôtre; parce que, si jamais le jour du danger arrive, je ne ferai pas comme les gouvernements qui m'ont précédé. Je ne vous dirai pas: "Marchez et je vous suivrai," mais je vous dirai: "Je marche, suivez-moi."

Ce discours du président a une haute signification. Louis-Napoléon a oublié toute prudence et le ministère paraît en avoir été péniblement affecté. L'émotion n'a pas été cependant aussi vive qu'on avait lieu de le supposer et ne s'est guère traduite que par une baisse légère de la rente publique. Hors de la Bourse, on n'a pas paru s'effrayer beaucoup de la tournure que prenaient les choses. Le peuple a su gré à Louis-Napoléon de l'initiative qu'il a prise au sujet de l'abrogation de la loi du 31 mai et se prononce ouvertement contre l'Assemblée. Celle-ci, quoiqu'elle fasse, devra évidemment céder, et accorder à la nation ce qu'elle exige par la voix de son premier magistrat. En attendant les organes de la monarchie accusent le président d'avoir proclamé un 18 brumaire.

La présentation des officiers et sous-officiers a été faite par le général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris, lequel a envoyé il y a quelque mois sa démission de représentant. L'élection de son successeur a dû avoir lieu le 30 novembre: les démocrates ont déclaré qu'ils s'abstiendraient par respect pour le suffrage universel.

Lamartine est retenu à son château de Macon par un rhumatisme aigu, mais sa maladie ne l'a pas empêché de publier dans son journal *le Pays* une série d'articles fort remarquables sur le Message de Louis-Napoléon. Il prodigue l'éloge à ces passages du manifeste présidentiel où il est question de l'abrogation de la loi du 31 mai et du rétablissement du suffrage universel. Il déclare que le pays tout entier doit de la reconnaissance au président qui, ajoute-t-il, n'a pas obéi à un sentiment d'intérêt personnel, mais à la voix de sa conscience et de son patriotisme.

Nos derniers avis nous laissaient dans le doute sur le sort de la nouvelle loi électorale. L'urgence demandée par le ministère ayant été repoussée, qu'adviendrait-il du projet? Le renverrait-on au Conseil d'Etat? C'est ce que semble ordonner le réglement en pareil cas, mais alors il faut s'attendre à d'inévitables délais. L'Assemblée a tranché la difficulté en décidant à une forte majorité que le projet de loi serait renvoyé à l'examen des bureaux. Ceux-ci se sont en effet réunis le 7. Sur 750 représentans présens 674 se sont rendus dans leurs bureaux respectifs pour prendre part à la délibération. La mesure a été longuement discutée et les discours recueillis par des sténographes occupent huit des larges colonnes du *Journal des Débats*. Sur les quinze bureaux treize ont nommé des délégués hostiles au projet de loi. A peine désignés ils se sont constitués en commission pour préparer leur rapport. La rédaction de ce document a été confiée à M. Daru; inutile de dire que le rejet du projet de loi y est recommandé d'une manière fort vive. Une dépêche télégraphique transmise de Paris à Londres annonce que le rapport a été lu à l'Assemblée mardi le 11 et que le débat a été fixé au jeudi 13 novembre. La commission promet dans son rapport que la loi du 31 mai sera révisée lorsque le projet de loi relatif aux élections municipales sera soumis à l'Assemblée.

Les questeurs de l'Assemblée voulant faire croire à la réalité des projets de violence attribués à Louis Napoléon ont saisi l'assemblée d'une singulière proposition dans laquelle ils rappellent au président de l'Assemblée qu'il est tenu de protéger celle-ci et que la Constitution lui donne le droit de faire appel à la force armée. Le général *Fabvier* a présenté aussitôt une contre-proposition conçue dans les termes suivans:

Art. 1—L'Assemblée Nationale forte dans sa majesté renonce à toute force armée pour sa sûreté.

Art. 2—L'artillerie placée dans les cours sera mise à la disposition du ministre de la guerre.

C'est pour répondre à la menace des questeurs que Louis Napoléon a tenu aux officiers de la garnison de Paris le discours que nous avons rapporté plus haut. Il y a eu provocation d'une part et imprudence de l'autre. La plus grande tranquillité n'a pas cessé cependant de régner à Paris.

Italie.

Les derniers avis de Madrid sont du 5 novembre, jour de la réunion des Cortes. La veuve du général Ena a été reçue par la reine qui lui a décerné l'ordre royal de Marie Luisa.

Espagne.

Le commandant de la garnison autrichienne de Milan a défendu aux protestans de se réunir pour célébrer les cérémonies de leur culte.

Le roi de Naples a dissout la garde nationale de son royaume.

Une lettre de Rome annonce que les voyageurs affluent à Rome et que Silvio Pellico est du nombre.

POPULATION DE LA LOUISIANE.

Les journaux de Washington publient le résultat du septième recensement de l'Etat de la Louisiane. C'est un tableau fort intéressant à consulter et dont nous allons résumer les chiffres.

L'Etat, on le sait, est divisé, suivant la juridiction de ses deux cours fédérales, en deux districts, celui de l'Est et celui de l'Ouest.

Le district oriental renferme 21 paroisses ayant une population de 304,187 habitans ainsi classés: blancs 93,783; blanches 74,054; hommes de couleur libres, 5,737; femmes de couleur libres, 7,859; esclaves, 122,764. Il y a donc 181,423 habitans libres, dont 167,837 blancs. Le nombre des décès dans l'année 1850 a été de 7,500. Le district renferme 35,378 familles; 31,032 maisons de résidence, et 4,213 habitations.

Voici comment se répartit dans les différentes paroisses la population libre et les esclaves du district oriental:

Paroisses.	Habitans libres.	Esclaves.
Ascension,	3,488	7,266
Assomption,	5,197	5,341
Est Bâton Rouge,	5,626	6,351
Ouest Bâton Rouge,	1,930	4,350
Est Feliciana,	4,084	9,514
Ouest Feliciana,	2,579	10,666
Iberville,	3,672	8,549
Jefferson,	18,895	6,196
Lafourche,	5,165	4,368
Livingston,	2,543	842
Orléans,	101,393	18,068
Plaquemines,	2,611	4,779
Pointe Coupée,	2,528	7,811
St Bernard,	1,479	2,323
St Charles,	988	4,132
Ste Hélène,	2,365	2,196
St Jacques,	3,347	7,751
St Jean Baptiste,	2,777	4,510
St Tammany,	4,001	2,363
Terrebonne,	3,396	4,828
Washington,	2,371	1,037
	181,423	122,664

Dans le district occidental, la population se compose de 47,276 blancs, 40,303 blanches, 1,671 hommes de couleur libres, 2,080 femmes de couleur libres et 116,257 esclaves.

Le nombre des familles y est de 18,734; celui des maisons de résidence de 18,069, et celui des habitations de 9,209. Les décès se sont élevés dans le courant de l'année 1850 à 4,448.

La population est répartie de la manière suivante dans les différentes paroisses:

Paroisses.	Habitans libres.	Esclaves.
Avoyelles,	4,165	5,161
Bienville,	3,644	1,895
Bossier,	2,507	4,455
Caddo,	3,676	5,208
Calcasieu,	2,957	957
Caldwell,	1,584	1,241
Carroll,	2,346	6,443
Catahoula,	3,604	3,378
Claiborne,	4,949	2,522
Concordia,	824	6,934
De Soto,	3,573	4,416
Franklin,	1,678	1,573
Jackson,	3,403	2,158
Lafayette,	3,550	3,170
Madison,	1,420	7,353
Morehouse,	1,907	2,006
Natchitoches,	6,347	7,864
Rapides,	5,221	11,340
Sabine,	3,347	1,168
St Landry,	11,382	10,871
St Martin,	5,272	5,835
Ste Marie,	3,847	4,961
Tensas,	902	8,139
Union,	4,778	3,424
Vermilion,	2,342	1,067
Ouachita,	2,300	2,703
	91,530	116,257

En résumé, l'Etat de la Louisiane, d'après le recensement décennal fait par ordre du Congrès, renferme 272,953 habitans libres, 239,021 esclaves, 54,112 familles, 49,101 maisons de résidence et 13,422 habitations.

INSTITUT ST LOUIS.—C'est cette après-midi à 5 heures que doivent avoir lieu dans les salons de l'Institut St-Louis le concours de musique et la distribution des prix.

RODOLPHE DE BRANCHELIÈVRE.—Ce roman de M. CHARLES LEMAITRE, annoncé depuis longtemps, vient de paraître et sera mis en vente chez A. Paya, libraire, 56, rue de Chartres, demain jeudi, ou samedi au plus tard. L'auteur nous a envoyé un exemplaire de son ouvrage auquel nous n'avons pu encore accorder qu'un rapide examen. Le volume sort des presses de M. Sollée et est illustré de plusieurs lithographies exécutées par M. Maguy.

CONGRES.

Nous apprenons par le télégraphe que l'hon Linn Boyd, du Kentucky, a été élu *speaker* de la Chambre des Représentans. Nous ne nous étions pas trompés: les démocrates se sont rapidement organisés et la désignation du speaker n'a été entravée par aucune rivalité. Nos adversaires se sont toujours fait remarquer par leur respect de la discipline.

CONTRASTE.

Voici ce que nous apprennent deux dépêches transmises dans notre ville à quelques heures d'intervalle.

Les démocrates du Congrès ont eu une réunion particulière à Washington et *n'ont pas voulu prendre*, comme le leur proposaient les membres unionistes du Sud, L'ENGAGEMENT DE MAINTENIR LE COMPROMIS.

Les whigs ont eu aussi leur réunion et ont décidé *qu'ils soutiendraient* LE COMPROMIS.

Où sont les véritables amis du pays!

M. THRASHER—M. Thrasher a écrit de la Havane au *New-York Times* qu'il était inexact qu'on eut trouvé dans ses papiers aucune lettre ou document qui le compromit ou toute autre personne.

M. Webster a déjà envoyé deux dépêches à la Havane pour obtenir s'il est possible la mise en liberté de M. Thrasher.

Le GEORGIA est parti de New York le 24 du mois dernier avec 600 passagers et les malles de la Californie.

KOSSUTH.

M. Francis Pulszky, un des compagnons d'exil de Kossuth, a écrit au maire de New-York que l'ancien gouverneur de la Hongrie ne pourrait quitter l'Angleterre que le 20 novembre. Kossuth a dû déjà par conséquent débarquer sur nos rivages. C'est ce que ne tardera pas à nous annoncer le télégraphe!

NOUVELLES PAR L'ASIA—Les journaux du Nord renferment sous forme de dépêches les avis européens apportés par l'*Asia*. Ils n'ajoutent rien aux nouvelles de l'*Atlantic* que nous donnons plus haut.

BUENOS AYRES—Les dernières nouvelles de Buenos Ayres nous apprennent qu'Oribe a capitulé et qu'il devait se prendre au général Urquiza. La guerre est donc à la veille d'être terminée dans la Banda Orientale.

Le général Rosas augmente tous les jours l'effectif de son armée et fait enrôler de force tous les habitans capables de porter les armes.

VENEZUELA—Nous avons des avis de Caracas jusqu'au 4 novembre. La plus grande tranquillité régnait à cette date dans le Venezuela.

CHRONIQUE LOCALE.

—J. D. Graver et Alexander Perry ont été arrêtés hier dans la seconde municipalité pour avoir volé un lot de cuivre dans le magasin de Wm Campbell. Cette affaire n'a pas encore été examinée.

INCENDIE—Lundi vers minuit le feu s'est déclaré dans une maison, située rue Poydras, entre St-Paul et St Pierre. La bâtisse dans laquelle l'incendie a éclaté a été totalement consumée. Grâce aux efforts de nos intrépides pompiers les propriétés environnantes ont été préservées.

—L'esclave Victor appartenant à M. A. Dreux, accusé d'avoir tué l'esclave Jules, appartenant à M. A. Villavaso, a été envoyé en prison en attendant l'examen de son affaire.

—Un nommé Gifford a été arrêté lundi soir dans la rue Mandeville, 3me municipalité, par trois individus qui l'ont dépouillé de tout l'argent qu'il possédait.

—Margaret Royale *alias* Margaret DeBarre a été examinée hier devant le recorder Seuzeneau sous la prévention d'avoir volé une somme de $12 50 à H Robinson. L'accusée a été envoyée devant la cour de district.

MEXIQUE.

Par un arrivage de Vera-Cruz nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 15 novembre. Nous empruntons les faits suivants au *Trait d'Union*:

MM. Duran, Artioja et Diaz Barriga ont présenté dans la chambre des députés, une proposition tendante à ce que M. Francisco Avalos fût promu au grade effectif de général de brigade, à ce que la ville de Matamoros reçut le titre d'héroïque, et à ce que la commission chargée de ce soin donnât sans délai son avis sur l'autorisation qu'a demandée le gouvernement pour rendre M. Uraga général effectif.

La chambre refusa, par 65 voix contre 18, de dispenser cette proposition des formalités ordinaires, et ses auteurs la retirèrent. Bientôt après, MM. Pizarro, Rosa et d'autres députés lui substituèrent la motion suivante:

"Le gouvernement a toutes facultés pour récompenser les individus qui se sont distingués, le mois dernier, dans la défense de Matamoros de l'Etat de Tamaulipas."

Cette nouvelle motion a subi alternativement sa première et sa deuxième lecture, puis la chambre repoussa la proposition par 48 voix contre 25.

Il a été présenté, dans la chambre des députés, différentes propositions tendantes à ce que le gouvernement soit autorisé, par dérogation à la loi du 14 novembre 1849, à dépenser 700,000 piastres par mois, en ne comprenant pas les sommes nécessaires au paiement des intérêts et capitaux de la dette publique.

La chambre des députés avance dans le vote de la loi sur le crédit public: elle a déjà adopté les articles 13, 14 et 15.

La proposition de M. Ortega tendant à la clôture de la session législative pour le 15 de ce mois a été rejetée par la chambre.

Quelques aventuriers venus de Colima et de Morelia chercher fortune dans ce port, ont enlevé de la maison de M. Bill, agent d'une compagnie de steamers à Acapulco, une caisse en fer contenant 5,000 piastres. Grâce à l'activité du juge José Maza, aidé, dit-on, de M. Perdigon Garay, les principaux auteurs de ce vol ont été bientôt arrêtés et la somme dérobée a été recouvrée intacte.

Les deux tremblements de terre qui ont été ressentis à Mexico ces jours derniers ont été ressentis également, les mêmes jours et aux mêmes heures, à Puebla.

Le choléra ne sévit plus avec autant d'intensité à Mazatlan.

Le nonce du pape, Monsignor Clementi, est arrivé à Mexico, après avoir été parfaitement accueilli sur toute la route.

Le gouvernement a proposé au Pape, pour évêque de Sonora, M. Pedro Loza, que ses qualités recommandables, dit l'*Universal*, rendent digne de ce poste.

La chambre des députés a renvoyé à une commission choisie dans son sein, une proposition tendante à ce que le gouvernement fût autorisé à prendre quarante actions dans l'entreprise du télégraphe électrique.

FRANCE.

CHRONIQUE.

M. le Président de la République a voulu préluder à la fin de la semaine dernière, par une autre inauguration, à l'inauguration de la politique nouvelle dont sa dernière crise ministérielle et le message aujourd'hui connu, mais depuis longtemps annoncé avec des suppositions fabuleuses, devait ouvrir l'ère bienfaisante. La commune de Saint-Leu-Taverny a été, le 31 octobre, témoin d'une solennité qui avait pour objet la consécration d'une église construite sur l'emplacement de l'ancienne, et destinée à recevoir les tombeaux de la famille Bonaparte, comme l'église de Saint-Denis ceux de l'antique famille des Bourbons.

A neuf heures, tous les préparatifs étaient terminés, et la garde nationale, sous les armes, formait déjà la haie depuis l'entrée du village jusqu'à la nouvelle église.

Le travail de cet édifice avait été confié à M. Eugène Lacroix. Le jeune architecte, malgré le chiffre un peu restreint qui lui était accordé, a trouvé moyen de faire de son œuvre un monument qui est loin d'être sans mérite. A l'extérieur, l'église ne manque pas de caractère; le clocher, surmonté d'une flèche en zinc, sans appartenir à aucun ordre bien tranché, a de l'élégance. Sous le portique extérieur ont été placées des peintures sur émaux d'un très bon effet. L'intérieur de l'église est un composé de gothique, de roman et de byzantin, qui, sagement harmonisés offrent un bel ensemble. Derrière le chœur, séparé de l'église par un jubé en maçonnerie, se trouve un espace libre où doit être placé le mausolée de la famille d'aucun roi de Hollande. Le travail de ce mausolée est confié au ciseau de M. Petitot. C'est au dessous de cet espace, d'où elle prend des jours, qu'est établie la crypte qui renferme les tombeaux de la famille de Louis-Napoléon. Les restes du roi Louis occupent le fond du caveau, et de chaque côté sont ceux de ses deux fils, frères du président; en face du premier se trouve celui de Charles Bonaparte, père de cette illustre famille.

Vers dix heures, le prince Louis Napoléon, accompagné du général Roguet son aide de camp, arrivait dans une calèche, à quatre chevaux, à l'entrée du village, et y était reçu par M. Arrighi, préfet du département de Seine-et-Oise, M. Cavaignac, général commandant le département, M. le sous-préfet de Pontoise, et les membres du conseil municipal de la commune.

A la porte de l'église le chef de l'Etat a été reçu par l'évêque de Versailles venu pour consacrer le monument. L'évêque a adressé au Président un discours où, après avoir rendu hommage à la piété du président et à la vie édifiante de son père, il a appelé la bénédiction du ciel sur le prince et sur ses nobles travaux.

Alors ont commencé les cérémonies de la consécration de l'église, après lesquelles M. l'évêque a célébré la messe.

Le *Requiem* et l'absoute ont été chantés dans les caveaux. MM. Antoine et Pierre Bonaparte, la princesse Mathilde, M. de Newkerke, le colonel Dumas, représentant le maréchal Jérôme Bonaparte, assistaient à cette cérémonie, à laquelle se trouvaient aussi beaucoup de personnes venues de Paris. Une quête pour les pauvres a été faite par la princesse Mathilde. Les malheureux auront à se louer de cette bonne œuvre, car le produit a, dit-on, dépassé 3,000 francs. Immédiatement après la messe, trois bataillons de la garde nationale du canton, qui s'étaient réunis spontanément pour cette solennité, ont témoigné le désir d'être passés en revue par le président. Louis-Napoléon s'est placé sur la promenade, en face de la Mairie, et le défilé a eu lieu aux cris vivement répétés de: Vive Napoléon! Vive le président!

FEUILLETON.

OLYMPE de CLEVES,

PAR ALEXANDRE DUMAS

XVII.

LA FUITE.

Ces paroles furent pour Bannière un aiguillon plus puissant encore que ne l'avait été la recommandation d'Olympe.

En cinq minutes sa toilette fut donc achevée, et il allait rentrer triomphant dans la chambre d'Olympe, lorsque sur le seuil de cette chambre, il vit apparaître un charmant petit cavalier.

Bannière poussa un cri de surprise, car ce ne fut qu'au second coup d'œil qu'il reconnu Olympe sous ces habits d'homme.

—Oh! s'écria Bannière, que vous êtes belle!

—Vous me direz cela plus tard, mon cher Bannière, et je vous écouterai avec un vrai plaisir, je vous l'avoue, car c'est une de ces phrases dont une femme ne se lasse jamais, que celle qui vient de vous échapper, mais pour le moment nous n'avons pas de temps à perdre en compliments. Venez.

—Où cela?

—Que sais-je moi! où il plaira au hasard de nous conduire.

—De nous conduire, dites-vous? mais vous venez donc avec moi?

—Certainement, fit Olympe.

—Mais vous m'aimez donc? demanda Bannière.

—Je ne sais si je vous aime, mais ce que je sais, c'est que vous partez et que je pars. Voyons, êtes-vous prêt.

—Oh! et je le suis! s'écria Bannière, je crois bien que je le suis!

—Alors, dit Olympe, pas un mot, faites comme moi et suivez-moi.

Elle alla au secrétaire, qu'elle ouvrit. Les deux mille louis de M. de Mailly y étaient méthodiquement arrangés, mille en rouleaux de deux cents louis chacun, et mille en bons au porteur.

—Prenez l'or, dit Olympe, moi je prends les papiers.

—Et tandis qu'Olympe effectivement bourrait ses poches de papiers, Bannière bourrait ses poches d'or.

—Est-ce tout? dit Olympe.

—Oui, répondit Bannière.

—Maintenant, prenez ceci.

—Qu'est-ce encore?

—Mon écrin, je vous le recommande.

—Je le tiens, soyez tranquille, mais vous, que cherchez-vous?

—Une bague.

—Ah! oui, murmura Bannière en soupirant, celle de M. de Mailly.

—Je crois l'avoir vue sur la cheminée.

Bannière étendit la main, et palpant la toilette de marbre.

—La voilà, dit-il.

—La voilà, dit-il.

—Donnez, dit Olympe, et elle passa la bague à son doigt.

—Entendez vous! dit Bannière.

Eh! vite et vite! s'écria Olympe, la porte cède.

—Et nous, que ferons-nous?

—Faisons comme la porte, dit Olympe avec un sourire adorable.

Et saisissant Bannière par la main, elle l'entraîna.

—Mais, fit Bannière avec terreur, vous n'y pensez pas! nous allons au devant d'eux!

—Laissez-vous faire, dit Olympe.

Il suivit donc Olympe dans un corridor aboutissant à l'escalier.

Sur ce corridor ouvrait un cabinet dans lequel Olympe poussa Bannière en s'y jetant après lui.

Ils étaient à peine dans ce cabinet, que l'escalier retentit des pas pressés du commissaire et des archers, qui, réveillant toute la maison, firent pousser des cris de terreur à Claire et aux autres serviteurs d'Olympe.

Puis, l'ouragan ayant passé sans s'arrêter devant la porte du cabinet, Olympe, dans ce cabinet même, après avoir fermé la première porte aux verroux, ouvrit une seconde porte qui donnait sur un petit escalier; ce petit escalier conduisait à une allée noire, et cette allée noire à un jardin.

En sentant le grand air seulement, Bannière respira plus à son aise.

Les deux fugitifs se glissèrent sous les tilleuls, gagnèrent une porte extérieure, et se trouvèrent dans les montées d'une rue déserte par laquelle Olympe entraîna précipitamment son compagnon.

Tous deux couraient trop fort pour faire la conversation; mais comme ils se tenaient par la main, à défaut de leurs bouches, leurs mains se parlaient. Ils passèrent, toujours courant, de ruelle en ruelle, de place en place, de carrefour en carrefour, jusqu'à la porte de l'Oulle, qui restait ouverte toute la nuit.

Une fois hors de la porte, ils se trouvèrent sur les bords de la rivière, que sa fraîcheur leur dénonça bien plus encore que le reflet nacré qu'on apercevait brillant à travers les arbres noirs de la promenade.

Bannière s'élançait déjà du côté du pont de bois; mais au lieu de suivre l'impulsion donnée, Olympe tira son compagnon à droite et se mit à descendre la berge comme un écolier en maraude.

Bannière la suivit sans résistance. Pauvre Bannière! Elle l'eût avec un fil de soie conduit jusqu'au septième cercle de l'enfer.

Les deux jeunes gens firent ainsi, au bord du Rhône, une centaine de pas à peu près; puis Olympe alla droit à un petit bateau, dont elle ouvrit le cadenas avec une clef qu'elle avait eu le soin de prendre en fuyant.

Bannière était près d'elle dans le bateau.

—Savez-vous ramer? demanda-t-elle au jeune homme.

—Oui, par bonheur, dit Bannière. Quand nous allions en promenade, c'était moi qui ramais.

—Bon! fit laconiquement Olympe. Ramez, alors.

Bannière prit un aviron de chaque main et se mit bravement à l'œuvre.

C'était une rude tâche: le Rhône est large et rapide à l'endroit où nos deux fugitifs entreprenaient de le traverser; mais Bannière avait dit vrai: non seulement il était fort et vigoureux, mais encore il ne manquait pas d'une certaine habileté dans le maniement de la rame.

Suant, soufflant, les mains rougies, il accomplit le trajet sans avoir par trop laissé aller son canot à la dérive.

Rien n'avait paru derrière les fugitifs qui fit supposer qu'ils étaient poursuivis.

Arrivée à la rive opposée, Olympe, qui pendant la traversée avait rempli le rôle du pilote, attacha la chaîne du bateau à une des pièces d'une batterie qu'elle connaissait, se fit donner la main par Bannière, sauta sur la terre ferme, et se remit à courir dans la direction de Villeneuve lès Avignon.

Bannière courut près d'elle, toujours sans l'interroger.

Cependant les deux fugitifs n'eurent pas besoin de courir jusqu'au village qu'on apercevait blanchissant dans la nuit à mi-côte de la colline. Olympe, à deux cents pas des premières maisons, s'arrêta tout essoufflée, à bout de forces, mais toujours riant, devant une cabane pittoresque à moitié couverte de pampres.

Bannière s'arrêta près d'elle.

—Frappez à ce volet, dit Olympe.

Bannière ne savait qu'obéir. Il frappa à enfoncer le mur.

—Criez: Père Philémon! continua Olympe.

Et Bannière cria d'une voix de Stentor:

—Père Philémon!

Une voix de vieillard répondit de l'intérieur.

—Là, attendons, dit Olympe.

Et elle s'assit sur un banc de bois scellé au mur.

Alors un nouveau bruit se fit entendre dans l'intérieur de la maison. C'était le bruit des pas lourds et des sandales traînantes du père Philémon.

A ce bruit, Olympe frappa alors trois petits coups au volet.

—Ah! c'est vous, mademoiselle Olympe! dit la voix chevrotante du vieillard.

—Oui, c'est moi, père Philémon, répondit Olympe.

—Bien, je vais ouvrir.

—Ce n'est pas la peine. Réveillez seulement Laurent, et que, sans perdre une minute, il selle les deux chevaux.

—Et vous?

—Moi, j'attends ici.

—Très bien! répondit le vieillard.

Et les sandales s'en retournèrent traînant vers le fond de la maison.

—Olympe! Olympe! murmura Bannière, respirant pour la seconde fois seulement depuis que les archers avaient frappé à la porte, que nous arrive-t-il, mon Dieu! et quel est ce passage secret par lequel nous sommes parvenus à sortir de la maison?

—Mais c'est la porte dérobée, mon cher Bannière.

—Cette porte était donc inconnue?

—Oui, excepté de Claire, de moi et de M. de Mailly.

Bannière soupira.

—Mais ce bateau à la rivière?

—Ce bateau appartient au petit cabaret de la Berge, séjour peu connu des novices, je conçois cela, mais bien connu des amoureux qui vont y dîner sous les tonnelles, et qui détachent après dîner le bateau pour aller dans les îles.

—Alors vous allez dans les îles? fit le novice avec un cœur grossissant à chaque révélation d'Olympe.

—Oui, M. de Mailly aimait fort cette promenade, répondit tranquillement la jeune femme.

—Et le père Philémon, demanda Bannière, tout contrit, est-ce indiscret de vous demander ce que c'est que le père Philémon?

—Non, pas le moins du monde: le père Philémon, c'est un vieux serviteur de M. de Mailly à qui son maître a donné la jolie cabane que voici, deux arpens de vignes et deux chevaux que nous utilisons de temps en temps pour nos promenades, et que nous allons utiliser aujourd'hui pour notre fuite.

Bannière soupira de nouveau et plus profondément que jamais.

—Eh bien! demanda Olympe.

—Eh bien! reprit Bannière en regardant mélancoliquement ses manches, je sais bien que je ne devrais pas soupirer pour cela, puisque tout ce que j'ai, même mes habits, tout est pris à ce seigneur.

Et en disant ces mots, Bannière regardait Olympe comme pour lui dire: "Tout, tout, même mes habits, même vous."

Olympe [illegible] comme pour creuser dans sa propre pensée un sillon égal à celui que la jalousie creusait si douloureusement dans le cœur du novice.

Mais Bannière, voyant ce nuage arrêté sur son front, ne lui donna pas le temps de réfléchir, et, se jetant à ses pieds avec un [illegible]

—Eh bien! Olympe, dit-il, quoi qu'il arrive, recevez le serment que je vous fais. Vous avez pour moi tout sacrifié, ma vie vous appartient. Si vous m'aimez, ce que je n'ose croire, [illegible] si vous m'aimez, moi je vous adore. Quand vous ne m'aimerez plus, et ce jour sera un des plus malheureux de ma vie, vous n'en serez pas moins pour moi une divinité, la reine de toute mon existence. Vous m'avez élevé jusqu'à vous. Je serai digne de vous, et vous ne vous repentirez pas, je vous jure, d'avoir changé pour le pauvre novice un beau, élégant gentilhomme.

—Quoi, vous avez quitté, dit tendrement et généreusement Olympe, en donnant sa main à baiser à Bannière. Soyez donc sans inquiétude, [illegible] et ne vous croyez [illegible] dans l'avenir que par votre amour. Vous êtes sans engagement avec moi, et le jour où comme M. de Mailly, vous ne m'aimerez plus, comme M. de Mailly vous serez libre. Croyez bien ceci, mon cher Bannière: vous m'avez plu, je crois que je vous aime, j'espère que je vous aimerai. M. de Mailly demeurant mon maître, vous n'auriez jamais rien été pour moi. Maintenant je suis libre. Aimez-moi si vous voulez, aimez-moi tant que vous voudrez, cela ne gâtera rien à l'affaire. Je vous tiens pour un garçon d'esprit et de cœur, et vous prends comme tel. Tout ce que vous ne savez pas du monde, des hommes et des choses, vous l'apprendrez. Soyez tranquille, ce sont là choses qui s'apprennent vite. Si, quand vous serez instruit, vous n'êtes pas meilleur que vous n'êtes, c'est moi qui me serai trompée, la faute sera pour moi, le châtiment pour vous. C'est dit. Ne parlons plus de ces misères. La vie de deux amans doit commencer seulement du jour où ils se sont connus, ils n'existaient point auparavant puisqu'ils ne se connaissaient pas. Le passé est donc le néant. Tenez, voici le jour qui vient splendide et doux, ce jour sera le premier de notre vie amoureuse. Comme au théâtre, tout le reste est renvoyé au lointain. Ne levons pas la toile du fond, c'est derrière la toile de fond que l'on cache les décorations brisées et les vieux accessoires. Entendez-vous le piétinement des chevaux? Les chevaux sont dans la cour. Donnez moi votre main et regardez moi. Bien, vous m'aimez. Laissez faire, quand vous ne m'aimerez plus, vous n'aurez pas besoin de me le dire.

Bannière se jeta aux genoux de la belle Olympe, baisa un million de fois ses pieds et ses mains, et le père Philémon, ouvrant son volet et sa porte, vint, en déshabillé campagnard, offrir à Olympe, avec son sourire hospitalier, un verre de vin de Cahors et une part de gâteau.

Puis à Bannière, qui le regardait timidement, même politesse, sauf la grandeur du verre et la largeur du gâteau.

Olympe demanda à Bannière un des rouleaux dont ses poches étaient fournies, le creva, mit un double louis dans la main du père Philémon, un louis dans celle de Laurent, sauta hardiment sur son cheval, tandis que Bannière se hissait timidement sur le sien, et tous deux parfaitement renseignés, prirent le chemin, qui remonte la rive droite du Rhône et conduit à Roquemaure, après être convenus avec le père Philémon de l'auberge où l'on abandonnerait les chevaux.

Et tandis qu'ils galoppent sur ces beaux chemins dont l'été n'a pas encore eu le temps de faire des ruisseaux de poussière, beaux chemins tout bordés de talus gazonneux, d'oliviers au feuillage argenté et de jardins verdoyants, tandis que joyeux, échevelés, humant l'air du matin et de la liberté, ils s'élancent vers l'avenir inconnu qui fuit sans cesse s'évanouissant comme un fantôme, nous reviendrons par quelques lignes de compassion hypocrite à ces pauvres archers et à ce malencontreux commissaire qui fouillaient à qui mieux mieux cabinets, ruelles et armoires; qui fouillaient escaliers, caves, greniers, écuries; qui fouillaient cours, jardins, hangars, et, qui finissaient par trouver, mais une heure trop tard heureusement, la porte secrète, trouvaille qui leur fit pousser des cris de fureur, des imprécations et des juremens à scandaliser même les jésuites, au profit desquels ils avaient entrepris cette triste besogne qui leur réussissait si mal.

Il est presque inutile d'ajouter que le gouverneur, en apprenant cette déconvenue du père Mordon, se tenait à rire de plus belle.

C'était un bien charmant caractère que le gouverneur de la bonne ville catholique, apostolique et romaine d'Avignon.

(A continuer.)

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

Séance du lundi 1er décembre 1851.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

Les membres présents sont—

L'honorable J. Genois, Recorder et Président—MM. les aldermen Blake, Bonneval, Clark, Derbès, Fabre, Lanata, Peire, Richardson, Rainos et Stickney—10.

Absents—MM. les aldermen J. Beall, V. Beall, Ciquel, Hagan et Pecquet—5.

Absent par congé, M. Barthe—1

Sur motion, le Conseil décide que le procès-verbal de la dernière séance ne sera pas lu et autorise le président à le signer.

Le message suivant, transmis par le maire, a été lu:

Mairie de la Nlle-Orléans, 1er décembre 1851.

M. le président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs—Me conformant aux ordonnances, j'ai donné avis public que je vendrais à mon bureau, le 1er lundi du mois de décembre, au plus offrant et dernier enchérisseur, les fermes des différents marchés de cette municipalité et conformément à cet avis j'ai affermé:

Le marché à la viande à François Juré pour $19,500—Caution J. A. Lacroix.

Le marché aux légumes à Manuel Fernandez pour $38,050—Caution, Francisco Zambola.

Le marché Tremé à John Fautrier pour $17,925—Cautions MM. P. Ferreres, T. Chatard.

En vertu d'une résolution adoptée par votre honorable corps le 14 du mois dernier, j'ai adjugé le contrat pour l'élévation des trottoirs en briques rue des Marais, de la rue Bienville au Chemin du Bayou, à T. Buckley, à raison de 19 ¾ cents la yarde carrée. Caution Dennis Cronan.

Le moment fixé par les ordonnances pour faire peindre les marchés étant arrivé, je prends la liberté d'engager votre honorable corps à ordonner ce travail aussitôt que possible.

J'appelle l'attention du Conseil sur la lettre ci-jointe que m'a adressée M. Gaston Brusle. Il se plaint d'une nuisance qui existe rue de l'Esplanade et qu'il désire que l'on fasse cesser.

Je suis avec respect,
Votre obéissant serviteur,
A D CROSSMAN, Maire.

Sur le premier paragraphe le Conseil adopte la résolution suivante:

Résolu que le Conseil approuve la vente des différentes fermes des marchés de cette municipalité, adjugés, savoir:

Le marché à la viande à François Juré pour $19,500.—Caution J. A. Lacroix.

Le marché aux légumes à Manuel Fernandez pour $38,050.—Caution M. Francisco Zambola.

Le marché Tremé à M. John Fautrier, pour 17,925—Cautions, MM. P. Ferreres et T. Chatard—et réfère les cautions au comité de finances avec pouvoir d'agir.

Résolu que le Conseil approuve la vente du contrat pour l'élévation des trottoirs de la rue des Marais, de la rue Bienville au Chemin du Bayou, adjugés à T. Buckley, à raison de 19¾ cents la yarde carrée et réfère sa caution au comité de finances avec pouvoir d'agir.

La partie du message relative aux marchés qui doivent être repeints, est référée au comité des améliorations, et la lettre de M. G. Brusle est référée au comité de police avec pouvoir d'agir.

M. Bonneval présente une lettre de T. Thierry, demandant la permission de construire un magasin dans le fond de son terrain situé rue des Ursulines, entre Royale et Condé.

Référée au comité de police.

M. Peire fait une motion d'ajournement.

L'appel nominal réclamé donne le résultat suivant:

Pour l'ajournement, MM. Bonneval, Derbès, Lanata, Peire, Richardson et Rainos.

Contre l'ajournement, MM. Blake, Clark, Fabre et Stickney.

Pendant l'appel nominal, M. Faderman Pecquet prend son siège.

M. Fabre fait la motion qu'il lui soit permis de voter sur cette question et réclame l'appel nominal qui donne le résultat suivant:

Pour: MM. Blake, Clark, Fabre, et Stickney, 4.

Contre: MM. Bonneval, Derbès, Lanata, Peire, Richardson et Rainos, 6.

Cette motion étant rejetée, le président déclare le Conseil ajourné au premier lundi de Janvier prochain à 6 heures P. M.

JOSEPH REYNES, Secrétaire.

Décédée hier matin à huit heures, Mademoiselle BELAZIRE LE BLANC, à l'âge de 55 ans.

Les amis et connaissances des familles Leblanc et Bouligny sont priés, sans autre invitation, d'assister au convoi et enterrement qui auront lieu aujourd'hui, 3 courant, à 9 heures du matin.

Le corps est exposé rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

COMMERCIAL.

MARDI SOIR, 2 DÉCEMBRE.

Le coton a été en assez bonne demande aujourd'hui, les ventes de la journée se sont élevées à 5500 balles aux anciens prix, savoir: de low middling [illegible] good middling, 7 [illegible] 7⅝ cts la lb.

Le marché aux sucres a été calme. Il s'est vendu 350 boucauts à 4⅞ et 4¾ pour le fair. Environ 1,100 barils de mélasse ont été vendus à 23¼ et 24 cts le gallon.

Le marché aux farines est languissant. Il ne s'est opéré que quelques petites ventes aux anciens prix. Environ 2,500 sacs de maïs ont été vendus à 43 et 46 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas changé. Le mess porc se détaille à $14 50 et 14 75. Les côtés de lard salé se vendent à 9¾, et les épaules à 5¾ cts la livre.

Le whiskey se vend en petites quantités à 20 cts le gallon pour les qualités rectifiées.

Le change commande [illegible] passé à la demande est bonne. Nous [illegible] Sterling, à [illegible] 10⅛—Paris 5f 25 [illegible] New York, à 60 jours, 1⅝ [illegible] d'escompte—Checks [illegible] pour [illegible]

Un navire a été frété pour le Havre à [illegible] cts pour du coton, et à $8 le boucaut pour du tabac.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Meteor, Forbes, pr Galveston.
Navire Metoka, Eldridge pr Liverpool.
[illegible] Quebec, Durfey pr New York.
[illegible] Wm Sprague, Chase pr Liverpool.
[illegible] Monterey, Lincoln pr Boston.
[illegible] pr Pensacola.
[illegible] Governor Hopkins [illegible]
[illegible] de Pensacola.
[illegible] pr Pensacola.
[illegible] Nebraska, Washburn, pr Port Lavaca.
[illegible] President, Smith, pr St Marks.

ARRIVÉS HIER.

Navire Tennessee, Cook, de New York.
[illegible] Chesapeake, Marsh, de Portland.
Brick Lucy Sears, Hanson, de Rockland.
Goëlette J. Petterson, Corlaen, de Vera Cruz.
[illegible] Dakota, Mace, de Pensacola.
[illegible] Ella Schelbeck, de Pensacola.
Les Steamboats, voir notre partie anglaise.

Au bas du fleuve et montant.
Deux navires—noms inconnus.

—MEMORANDA.—

Boston, 20 novembre—Arrivé, navire Lady Knight de la Nlle Orléans.
Charleston, 21 nov—Expédié, navire Huguenot, Gardiner, pour la Nouvelle Orléans.
Arrivé brick Palo Alto.
New York, 24 nov—Expédié, navire Jessore, Coit, pour la N Orléans.
Arrivé, steamship Winfield Scott, Couillard, de la N Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Par le steamer Atlantic

A la hauteur de Dover, 7 nov—Johanna, de Brême pour N Orléans.
Liverpool, 7 nov—Parti, Orleans, Steele, pour la N Orléans, Hemplen, Hersey do, E. Coronello, Larkin, do, Chieftain, Scott, do, North Atlantic, Cook, do.
Barcelone, 16 oct—Arrivé, Ysabel, Siques de la N Orléans, 23, Paulita, Barstow, do.

Chargement de la barque *Reindeer*, venant de Bordeaux.

10 demi pipes & 33 1/4 d'eau de vie E Rochereau & Co—2 barils do 5 barriques vin 125 caisses fruits à l'eau de vie S. Thomas—10 demi 12 quarts & 10 barils eau de vie 200 caisses vin Bastiat Wolf—9 barils eau de vie 34 barriques & 83 caisses vin W F Virdenbaugh & Co—60 barriques vin P A Degrève—40 do 20 quarts pipes eau de vie F de Fuentes—40 barriques vin 20 quarts pipes eau de vie 300 caisses fruits à l'eau de vie A Carrière—41 barriques vin V & E Magnan—21 do 102 caisses [illegible] Cavalier & [illegible]—25 barriques 9 demi do vin F Seignouret & Co—24 barriques do J Jean—16 demi barriques vinaigre 200 paniers liqueurs H Valeton—20 quarts pipes eau de vie 7 bbls Pinet—60 barils 27 demi do vin Lobson Silvestre—40 barriques [illegible] Clegg & Co—80 do [illegible] D Lanata—41 do 7 demi do 13 caisses 3 barils eau de vie Belloc—27 quarts pipes do W F Lenerich & Co—40 barriques 20 demi do & 87 caisses vin 31 caisses & cols marchandises Forbes [illegible]—46 barriques 45 demi do vin 6 quarts pipes & 10 barils eau de vie 108 caisses fruits à l'eau de vie N Lacoste—16 barriques 15 demi do vin J Duprat—135 caisses fruits à l'eau de vie Queyrouze & Langsdorff—100 barriques vin 127 caisses absynthe & fruits à l'eau de vie B Cahuzac—170 caisses sardines et fruits à l'eau de vie Badly Blanchard & Co—25 caisses do 2 barils prunes F O Barrett—20 caisses fruits à l'eau de vie F Rouleau—17 do prunes J M Pupery—161 do P Longis—263 do J Cazeaux & Co—263 do P La[illegible]—30 do A Lambert—2 do vin A & M Heine—53 barriques 9 demi do 105 caisses vin 32 barils eau de vie à ordre.

Departs des steamers de l'Ocean Atlantique

DES ETATS-UNIS.

Humboldt, de New York pour le Havre, le 13 Dec
Niagara, de New York pour Liverpool le 17 Dec
Pacific, de New York pour Liverpool le 20 Dec
Europa, de Boston pour Liverpool, le 24 Dec
Hermann, de New York, pour Brême, le 27 Dec
America, de New York pour Liverpool, le 31 Dec

D'EUROPE.

Humboldt, du Havre pour New York, le 19 Nov
City of Pittsburg, Liverpool pr Philadelphie, 19 Nov
Niagara, de Liverpool pour New York, le 22 Nov
Pacific, de Liverpool pour New York, le 26 Nov
Europa, de Liverpool, pour Boston, le 29 Nov

Le navire CLINTON, capitaine Delano, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis l'hôtel de la Monnaie, 3me Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours et de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront envoyées dans les rues de la Douane à leurs risques et périls. LOREILHE & Co, 3dec Encoignure Royale & Douane.

M. PALUEL MARMON, passager à bord du navire Clinton, arrivé dans le port le 1er du courant, venant de Bordeaux, est prié de passer au bureau des soussignés. Fco DE FUENTES & Co, 27, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 2 déc—3

SOCIEDAD DE BENEFICENCIA MENORQUINA.

Los miembros de esta sociedad se reuniran en asamblea general, el domingo proximo 7 del corriente, a las tres y media de la tarde, en el Café de Dn P. A. Fronty, esquina a las calles de Bons Enfants y Union, para proceder a la eleccion del presidente, vice-presidente, medico, tesorero, secretario y vocales de la junta administrativa que deberan gobernar esta sociedad el proximo año de 1852.

Nueva-Orleans, 1 diciembre 1851.
B. VALLS, Presidente.
2 dic

AVIS AUX EXPEDITEURS DE COTON EN PRESSE, AUX CAPITAINES ET ARMATEURS.

Les propriétaires de l'*Independant Cotton Press* ont complété leurs presses et sont prêts à recevoir des ordres pour n'importe quelle quantité. Les presses sont meilleures et ont plus de force qu'aucune de celles établies.

Ayant établi nos presses avec le plus grand soin, nous sommes persuadés que nous presserons le coton mieux qu'il n'a jamais été pressé dans cette ville, ou mieux qu'aucune autre presse de cette ville ne peut le faire.

Nous avons la conviction que plusieurs capitaines de navires se sont plaints avec justice depuis plusieurs années, que non seulement ils payent beaucoup plus ici pour le pressage du coton que dans tous les autres ports, mais qu'encore vu la manière dont le coton est pressé ils subissaient une perte de cent à deux cent mille livres (selon la grandeur du navire).

Nous avons construit nos presses en partie pour remédier à ce mal, et de plus, nos presses sont hydrauliques et sortent de l'établissement de MM. Leeds & Co de cette ville. En conséquence nous invitons toutes les personnes intéressées à venir voir fonctionner nos machines, car nous ne voulons induire personne en erreur.

Nous prions respectueusement les expéditeurs et capitaines de navires à venir examiner notre établissement avant de faire des arrangements ailleurs.

SHORTBRIDGE & LONGAKRE, Propriétaires de "l'Independant Cotton Press," encoignure Religieuses et Nouvelle Levée, 2me Municipalité. 2 déc

POSTSCRIPTUM.

3 décembre—1 heure du matin.

Par la ligne d'O'Reilly.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Dernières nouvelles de la Havane.

Steamer Prometheus—M. Thrasher.

NEW-YORK, 1er décembre.

Le steamer Prometheus vient d'arriver de Chagres par la voie de la Havane, avec des dates de San Francisco jusqu'au 1er novembre. Il a apporté $720,000 en poudre d'or.

Les passagers ont appris à la Havane que M. Thrasher a été condamné à huit années de détention au fort Moro, mais on pensait qu'il serait mis en liberté.

Marché de New-York.

New-York, 2 décembre.

Le marché au coton est languissant aujourd'hui, mais les prix n'ont subi aucun changement matériel. On peut quoter le middling Orleans à 8 1/8 cts. La farine est demandée, mais est au même taux; le maïs également à 59 1/2 et 60 cts le mélangé. La graisse se maintient et il s'en est vendu principalement à 8 1/2. Le tabac s'est vendu aux prix extrêmes de 4 1/2 à 6 1/2 le Kentucky.

NEW-YORK, mardi soir, 2 déc.

Les ventes totales de coton aujourd'hui ont été de 300 balles, et les prix étaient fermes à la clôture des affaires. Le maïs a été bien maintenu, et il s'en est vendu 20,000 boisseaux à 59 1/2 et 60 cts. Le porc est bien tenu; 300 barils vieux mess ont été achetés à $15 12½, la graisse s'est payée 8¾; le café Rio 8⅞.

Convention de la Caroline du Sud.

La Convention dite des *Coopérationistes* réunie à Columbia, a adopté des résolutions contre toute action tendant à la séparation, et elle invite les Unionistes et les Sécessionistes à agir de concert avec eux.

Affaires avec l'Espagne.

WASHINGTON, 2 décembre.

Des instructions ont été envoyées par notre gouvernement au ministre américain en Espagne, lui enjoignant de faire des démarches en faveur des prisonniers américains de Cuba.

CONGRES.

Sénat—M. Foote—Kossuth—Le Compromis.

WASHINGTON, 2 décembre.

Le Sénat s'est assemblé aujourd'hui, à midi. M. Hunter a pris son siège. Un comité a été nommé pour se rendre auprès du Président et l'informer que le Sénat était organisé. M. Foote a annoncé qu'il présenterait une résolution exprimant les sympathies pour les patriotes irlandais. Un comité a été nommé pour prendre connaissance de la contestation du siège du Sénateur de la Floride.

Le message du Président ayant été reçu, lecture en a été donnée.

M. Foote a introduit une résolution portant qu'un comité réuni des deux branches du Congrès soit nommé pour recevoir Kossuth. Il a ensuite fait savoir que son intention est de présenter une résolution déclarant que les mesures de conciliation adoptées par le dernier Congrès sont un règlement définitif de la question de l'esclavage.

Chambre des Représentants.

Aussitôt la réunion des membres de la Chambre aujourd'hui, un débat s'est élevé sur une résolution adoptant des journaux à chaque Représentant. On a fini par décider que chaque membre aurait droit à une valeur de $30 d'abonnements, durant toute la session.

Le message du Président étant alors parvenu à la Chambre, lecture en a été donnée. Comme des copies en ont été déjà expédiées à tous les bureaux de poste nous n'en ferons pas le résumé de ce message par le télégraphe. C'est un document très long et bien rédigé.

Rivière de l'Ohio—Steamboats.

LOUISVILLE, 1er décembre.

Il y a eu une crue de 6 pieds d'eau dans le canal et la rivière baisse. Les steamboats Belle Key, Moro Castle, General Scott et Gen. Lafayette sont partis pour la Nouvelle-Orléans aujourd'hui. Le Charles Hammond et le Caddo ont été retenus, mais ils partiront probablement demain. Le Sacramento, l'Empire, le Tonnant, l'Eliphant, le Sultan, le Fanny Smith et le Chancelor partent demain.

Mouvement des steamboats.

VICKSBURG, 2 décembre.

Sont passés ici aujourd'hui le Martha Washington à l'heure 15 du matin, l'Emperor à 1 heure de l'après-midi, tous deux pour la Nouvelle-Orléans, le Crescent et l'Alton, montant le fleuve.

Il a été reçu ici par rail roads durant le mois de novembre, 10,952 balles coton, contre 12,936 l'an dernier à pareil mois.

BATON ROUGE, 2 décembre.

Le steamboat Saxon a passé devant la ville à 11 heures ce matin, le Tuscumbia, à midi, et le Magnolia, cette après-midi.

LOUISVILLE, 2 décembre.

Le message du Président a été reçu ce matin et sera publié demain. Je ne vous l'enverrai pas par le télégraphe, car vous devez l'avoir reçu à la Nlle-Orléans.

Rivière de l'Ohio—Marchés.

PITTSBURG, 2 décembre.

La rivière continue à baisser, et il n'y a que 6 pieds 8 pouces d'eau dans le chenal.

CINCINNATI, 2 décembre.

La rivière a monté de 10 pouces depuis 24 heures. La farine se maintient aux dernières quotes. Le mess porc se vend à $13 le baril. Les viandes salées sèches sont en demande et il s'en est vendu 10,000 pièces à 5 1/2 les plats côtés et 4 1/2 les épaules.

La barque REINDEER, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue du Quartier. Les marchandises dont les permis n'auront point été produits dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires. CHARLES CAVAROC, 2 nov 30 rue Bienville

EN débarquement du navire Clinton, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
400 barriques vin rouge,
60 demi barriques vin blanc,
216 caisses vin rouge,
110 do fruits à l'eau de vie assortis
22 do au jus do
58 do d 100½ boîtes sardines à l'huile de la marque J Peneau,
14 do de 100½ sardines do do do
6 do de 21½ bouteilles tomates en sauce
4 do jus de groseille pour sirop,
4 do do do pour glaces et grèves,
5 do de 48½ boîtes petits pois au naturel,
1 do de 24 do do do
1 do conserves,
6 do de 6 doux moutarde aromatisée,
3 barils vieux cognac,
5 tierçons vinaigre,
20 paniers bouteilles vides, 2 ballots bouchons,
2 caisses mastic de bouteilles,
2 do quincaillerie, outils, clous, &c,
2 do riz de la Romanie; 50 do pâte d'Italie,
150 do vides de 12 bouteilles, démontées,
40 do pommes sèches en paubans;
3 do thon mariné à l'huile,
1 do lingerie et broderie; 1 do soieries.
25 paquets feuillards pour barriques,
5 do do pour caisses,
5 do osier fendu,
2 jougs pour barriques; 1 sac coudes et équives,
1 moule à cercles; 1 balle craie,
A vendre par LOREILHE & CO, 3déc encoignure Royale et Douane

EN déchargement du navire George Hurlbut, venant du Havre et à vendre par les soussignés:
50 paniers vin de Champagne de la marque Abel Petel. LOREILHE & Co, 3déc encoignure Royale et Douane

EN débarquement des navires Pumgusteck, Reindeer et Clinton, de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
41 barriques vin blanc Sauterne,
10 do vin rouge,
53 caisses vin rouge Margaux, bouchage en verre,
37 caisses de 12 bouteilles fruits au jus,
16 do vin blanc Sauterne, bouchage en verre,
253 do vin rouge St Estèphe,
27 demi barriques vin blanc Sauterne,
100 caisses de 12 bouteilles vin blanc Sauterne,
50 do de 12 do vin rouge Pauillac.
V & E MAGNAN, 3déc 85 & 87, rue St Louis

EN débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux:
10 caisses de 12 paubans pêches à l'eau de vie;
10 do do prunes mirabelles;
10 do do fruits conservés, à vendre par X LAMBERT, 3déc 62 rue des Magasins

EN débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge La Mission 1847;
164 caisses do C U La Mission 1844; à vendre par CAVELIER & MAXENT, 1déc 189, rue Royale

EN magasin et à vendre:
3000 têtes de Pavots;
200 kilos racine guimauve; 25 do fleurs do
50 do camomille romaine;
25 do fleurs de violette;
25 do do tilleul; 25 do de roquelicot;
20 do do bourrache;
5 do racine d'asperges;
200 do grande absinthe; 100 do petite do
200 do coriandre;
100 do buglosse longue;
25 do essence absinthe.
P EUSACHS, 3 déc encoignure Royale et St Philippe

BOTTES Souliers et Brodequins—100 caisses en débarquement du navire Adelaide Metcalf, à vendre par FROST & CO, 3déc 10, Magasins

CHAPEAUX, Casquettes, &c—1000 caisses en débarquement et en magasin, à vendre par FROST & Co, 3déc 10, rue des Magasins

A VENDRE.
UN LOT DE TERRE rue St Joseph, entre Magasins et Camp, $4,000, moitié comptant, balance à 6 et 12 mois, hypothéqué jusqu'à parfait paiement.
S'adresser au No 34, rue Royale, à A. BOUDOUSQUIE. 10 nov—1m

TRAITES sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A & J DENNISTOUN & Co, 21nov Rue Gravier, No 93

Vente à crédit de Marchandises sèches. Bottes, Souliers et Brodequins.
Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de 100 colis et lots de marchandises sèches et 75 caisses bottes, souliers et brodequins.
Cette vente aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J B Blache & Co, No 77, rue de Chartres.
Conditions libérales à la vente.

SALSEPAREILLE—50 balles salsepareille ayant droit au drawback, à vendre par P TIO, 50, rue Ste Anne 3 déc—3

AVIS—Le soussigné, administrateur de la succession de feu George Greswold, donne avis par le présent à toutes les personnes qui doivent à ladite succession de venir régler entre ses mains, et celles qui ont des réclamations sont priées de venir les lui présenter à l'encoignure Apollo et Promenade Triton. 3dec H DARLING

Charbons Cannel des Mines de Peyton, Virginie.
LES soussignés ont en main 10,000 barils de ce célèbre charbon, tant renommé pour sa propreté et le brillant de sa flamme.
Il est particulièrement recommandé pour les parloirs, chambres à coucher et bureaux.
Les familles sont particulièrement invitées à en faire l'essai, car il est maintenant en concurrence avec le cannel anglais, et peut être délivré en tout temps à $1.
Prix—$9 le tonneau délivré.
Les ordres seront reçus à la maison de Banque de Horace Bean et à notre bureau 217, rue du Camp, et seront promptement exécutés.
MORTIMER TURNER & Co
N B—Comme plusieurs autres charbons de la Virginie sont vendus sous le nom de VIRGINIA CANNEL, nous prévenons les consommateurs que le seul véritable est celui que nous avons en main.
Nous avons autorisé M. E D Bernard à nous servir d'agent pour la vente de nos charbons dans la partie basse de la ville. Les ordres peuvent être laissés à son bureau 24, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 3dec—1m

EN débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux—20 caisses de douze paubans chacun prunes d'Ente, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3déc 13 et 15 rue St Louis

EN débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux—30 caisses de douze boîtes transparentes, chacune de prunes d'Entes, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3dec 13 et 15 rue St Louis

JOUETS d'Allemagne—30 caisses jouets d'enfans, reçus et à vendre par BERNARD TURPIN, 3déc—6t 20 Vieille Levée

FAYENCE—110 paniers fayence bien assortie, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, 3déc—6 20 Vieille Levée

GOMME ARABIQUE—3 caisses gomme arabique reçue et à vendre par BERNARD TURPIN, 3déc—6t 20 Vieille Levée

COUVERTS EN FER BATTU—1 caisse couverts à la clef, reçue et à vendre par BERNARD TURPIN, 3 dec—6t No 20 Vieille Levée

PLUMES D'ACIER—1 caisse plumes d'acier de différents modèles, reçue et à vendre par BERNARD TURPIN, 3dec—6 20 Vieille Levée

EVENTAILS—1 caisse éventails riches, [illegible] pour étrennes, reçue et à vendre par BERNARD TURPIN, 3dec—6 20 Vieille Levée

EN débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux—
2 barriques vin rouge Château Tourant,
14 do do do Rozetts,
16 do do do de la Cardonne,
50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3dec 13 et 15 rue St Louis

EN débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux—
4 caisses de fruits à l'eau de vie, assortis
25 do abricots do
20 do prunes do
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3dec 13 et 15, rue St Louis

EN déchargement du navire Clinton, de Bordeaux—
21 barriques vin rouge Ch Tourant,
30 do do Ch Rozette,
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3 déc—6 13 et 15 rue St Louis

EN déchargement du navire Clinton, de Bordeaux—
27 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3 déc—6 13 et 15 rue St Louis

EN déchargement du navire Clinton, de Bordeaux—
10 quarts cognac Leonard, 1ère preuve,
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3 déc—6 13 et 15 rue St Louis

EN débarquement du navire Pumgusteck, venant de Bordeaux—
30 caisses de 12 paubans prunes sèches,
20 do 12 boîtes transparentes
A vendre par A CARRIERE, 3 dec 25, Vieille Levée

EN débarquement du navire Reindeer, venant de Bordeaux—
100 paniers de 12 bouteilles guignolet d'Angers
100 do 6 do do do,
100 caisses fruits assortis à l'eau de vie
20 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do St Emilion,
20 fûts cognac E Gompey Fine champagne de 1841, à vendre par A CARRIERE, 3 déc 25 Vieille Levée

EN débarquement du navire Clinton, venant de Bordeaux—
50 barriques vin rouge St Emilion,
20 do do Montferrand,
100 caisses do St Julien,
44 do cerises à l'eau de vie,
21 do 12 paubans abricots à l'eau de vie,
31 do do prunes à l'eau de vie,
A vendre par A CARRIERE, 3 dec 25, Vieille Levée

EN débarquement du navire Clinton, venant de Bordeaux—
26 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
50 barils do blanc Haut Sauterne,
A vendre par X LAMBERT, 3 déc 62, rue des Magasins

EN déchargement du navire Horace, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge, Médoc,
24 do do Margaux,
50 caisses cerises à l'eau de vie, Chauvet
50 do fruits assortis do,
25 do prunes à l'eau de vie do,
50 do abricots do do,
200 paniers anisette superfine do,
10 caisses liqueur superfine assorties do,
10 do curaçao do
15 do marasquin,
15 do crème de thé,
10 do [illegible],
10 do vin de Tokai, à vendre par V & E MAGNAN, 3 dec 85 et 87 rue St Louis

EN débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane, 45 mi-tiercos sucres, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 2 déc 30, rue Poydras

SHERRY DE DESSERT—20 damejeannes qualité supérieure, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 2 déc 30, rue Poydras

CIGARES DE LA HAVANE—113,000 cigares de marques choisies, et de descriptions variées, reçues par la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO, 30, Vieille Levée, 2 déc entre Douane et Bienville

50 caisses huile-pure françaises, tout à fait supérieur, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 2 déc—6t 13 et 15, rue St Louis.

OR en feuilles, bronze de toute qualité, étiquettes de toutes sortes pour parfumeurs et pour pharmaciens, arrow-root des Bermudes, de la Jamaïque et de Key-West, vermifuge canadien, pilules de Frank, élixir antiglaireux, remède Leroy, sirop de Lamouroux, pâte de Briant, capsules de copahu, pâte pectorale, pâte de mou de veau, do de naphte, do de réglisse, do de jujube, gomme cristallysée et de différents parfums, houblon en balles, etc., etc., en débarquement et à vendre par H BONNABEL, 2 dec Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

EN débarquement du brick Leonidas, et à vendre par le soussigné:
27 barils amandes sans coques, 10 caisses manne, 20 barils graines de lin, 15 barils graines pour canaries, 16 sacs [illegible], pois et lentilles, 750 paniers huile d'olive Plagniol 12 bouteilles, 203 paniers huile d'olive Plagniol 24 1/2 bouteilles, 2597 tresses d'ail, 340 caisses maccaroni et vermicelli, 800 demi-caisses maccaroni et vermicelli, 30 caisses lemonille, 4 caisses plantes, oranges, limons, 12 caisses eau de fleur d'oranger, 10 pipes vin blanc, 1600 caisses limons de San Remo. DOMINIQUE LANATA, 2 déc 9 et 10, rue Jefferson

SCHALLS en crêpe de Canton—2 caisses schalls crêpe de Canton brodé, qualité supérieure, blanc et couleurs assorties, en débarquement à vendre par McDOWELL, MILLS & CO., 2 déc—6t 90, Gravier.

100 futailles cognac "A Bonnaud & Co," 25 do eau-de-vie La Rochelle "Conté et Martin,"
21 futailles eau-de-vie La Rochelle "Vignerons unis," dans les magasins de la douane et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 2 déc 103, rue Royale

CIGARES—170,000 cigares Regalias et Millars, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 2 déc 103, rue Royale

350 Caisses vin rouge, 200 do vin blanc;
150 barriques vin rouge Montferrand,
90 barils vin blanc Sauterne;
43 caisses fruits au jus;
25 do do à l'eau de vie,
18 do sardines demi boîtes,
15 do do quarts do,
25 paniers champagne, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103 rue Royale

VINS FINS—45 barriques vin Bordeaux très supérieur Pauillac, Jurthe Pauillac, St Julien, Ludow, Margaux;
180 caisses vin fin, Margaux, Haut Brion;
20 do vin blanc Château Yquem, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD, 2 déc 103, rue Royale

ABSINTHE—146 caisses Yersin et Lecoultre, 75 caisses absynthe Pernod Fils, 98 do kirsch; Dans les magasins de la douane et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 2déc 103, rue Royale

VETEMENS D'HOMMES POUR L'HIVER.
36, RUE DE CHARTRES.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, et par les steamships Union, Winfield Scott, Empire City et Georgia, de New-York: Un très grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes d'hiver, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LEGANU, 1nov 36, rue de Chartres

Vêtements d'hiver pour Enfants et Jeunes Gens.
NOUS avons en magasin un très grand assortiment d'habillements d'enfans de tout âge, reçus par les derniers arrivages de France et du Nord, que nous offrons en vente à des prix très bas. LAGAY & LEGANU, 17nov 36, rue de Chartres

FRUITS AU JUS—Par le navire Pumgusteck, de Bordeaux—61 caisses fruits au jus assortis; 20 de fraises au jus; 1000 framboises au jus; 10 do prunes au jus; 500 jus de fruits, à vendre par DUNTZE & IKEN, 29 nov encoignure Conti et Royale

PRIX REDUITS.
FERRY DE LA 1ère MUNICIPALITE.
A dater de ce jour les prix du passage pour chevaux, voitures, charrettes, fret &c, sont réduits de moitié, savoir:
Passagers ... 5 cents
Voitures à deux chevaux ... 50
Cheval et cabriolet, et buggy ... 25
Cheval et charrette ... 25
Charrette à meubles ... 25
FRET.
Chaque balle de foin ou de mousse ... 10 cts
baril de farine, viandes, &c ... 5 cts
baril de chaux ... 10 cts
boucaut de sucre ou de tabac ... 25 cts
boîte de chandelles, cidre ou malle ... 5 cts
1 déc—3

ACADEMIE D'ECRITURE, ET DE TENUE DE LIVRES, DE DOLBEAR, Rue du Canal, No 56 (établie en 1832.)
Cette académie est ouverte de 7 heures A. M. à 9 heures P. M. Les élèves de cet établissement peuvent toujours trouver de bonnes places dans le commerce. On vient ici demander des commis &c. Il est peu de banques ou de fortes maisons de cette ville où l'on ne trouve mes élèves. Classes pour les Dames, Messieurs et enfants.
Plumes en or de qualité supérieure, à vendre. 1 déc RUFUS DOLBEAR, 56 Canal

REÇU par les derniers navires de France, l'Allemagne et de New York, un grand assortiment de marchandises variées
EN débarquement du State of Maine, un beau choix de fleurs artificielles, broderies, rubans, parfumeries, &c.
A vendre en gros seulement par CHASSANIOL & BOULENGER, 2 déc Encoig. Chartres et Conti

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE & CO.
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100
AYANT été nommés agens de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques, ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on ne sera pas satisfait seront repris et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts, ainsi qu'en caisses en ferblanc très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.
C T BUDDECKE & CO, 2dec—1m 100 Tchoupitoulas

LORGNETTES DE THEATRE
C DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 86, vient de recevoir un riche et complet assortiment de lorgnettes jumelles et simples pour le théâtre, des modèles les plus nouveaux en nacre, écaille, ivoire, buffle verni &c. garanties de la meilleure qualité: quelques unes sont de véritables chefs d'œuvre d'art, de patience et de travail. Il invite les personnes qui désirent s'en munir à visiter son magasin. Aussi toute espèce de lunettes, de verres et d'instruments de mathématiques et de physique. dec—1m

Fashionable Store,
Encoignure St-Charles et Commune.
J. DUCOURNAU, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a reçu par les navires Emperor, Lemuel Dyer, New-England et Isaac Bell du Havre, un assortiment riche de hautes nouveautés pour les fashionables, savoir:
Paletots drap Edredon, noir et bleu, à brandebourgs, seul genre porté par les fashionables parisiens; pardessus légers, assortis en couleurs; jaquettes do do, habits drap pour extra-superfin; redingotes do do manteaux bleus foncés; chemises toile fine, nouvelle coupe, do do couleurs, do coton en couleur, et à jabots, caleçons tricot à correts, chemises flanelle pour la peau, do en coton fines, guêtres noires et couleurs assorties, bien finies, bretelles en soie blanche, gants Jouvin assortis en couleurs, robes de chambres très riches, [illegible]
ARTICLES POUR PANTALONS
Casimirs noirs extra fins, do façonnés, [illegible], do couleurs variées, unis, rayés et carreaux, do chinés, do tigrés, haute nouveauté.
GILETS.
Casimirs noirs brodés, do couleur, do cachemire, riches velours épinglés, do peluches soie noire unie, do à fleurs, [illegible]
DRAPERIE.
Drap noir superfin, do couleur [illegible] bleu anglais, [illegible] vert émeraude, do do invisible, [illegible] prince régent, [illegible]
DIVERS.
Cravates satin noir, [illegible] les mieux portées [illegible]
Les personnes qui m'avaient honoré de leurs ordres pour être exécutés à Paris, sont prévenues qu'ils ont été remplis avec soin, pendant mon séjour en France, et que tout est prêt à leur être délivré. J DUCOURNAU, 19oct—1m enc St Charles et Commune

Meubles, Glaces, Porcelaines, Cristaux et articles de fantaisie.
P. Maillard,
Rue Royale, No 67
ARRIVANT d'Europe, prévient ses amis et le public, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'objets d'art et de fantaisie.
On trouvera également chez lui un choix d'articles d'ameublement en palissandre et en acajou, dans le dernier goût, tels que lits, armoires, canapés, ottomanes, fauteuils, chaises, etc, de toutes espèces.
Etoffes à rideaux, tulle richement brodé, lampas, brocatelle, damas laine et soie, damas laine, damas des Indes, cachemires imprimés, passementeries, glands, franges, patères, galeries, meubles de fantaisie pour chambres à coucher, salons et boudoirs.
Glaces encadrées richement et dans le plus nouveau style.
Transparents riches et ordinaires.
Lampes Carcel et modérateurs, lustres et candelabres, pendules et garnitures de cheminées, bronzes, porcelaines et cristaux dorés.
Il a constamment en main un grand assortiment de cristaux et porcelaine de table, blanche et décorée, services complets et pièces détachées.
Fait sur commande toutes espèces de meubles sur les modèles les plus nouveaux et confectionne tapis et rideaux et tout ce qui concerne la décoration des appartements dans les détails demandés et aux prix les plus modérés.
Messieurs les tapissiers trouveront chez lui, aux plus bas prix, tous les articles de leur état.
Egalement à louer au dit magasin, candelabres, lustres et tous les objets nécessaires pour bals et soirées. 10 nov—1m

$100.000 DE LINGE DE MODE EN DETAIL.
Alfred Monroe et Cie.,
34, rue des Magasins encoignure Gravier
NOUS informons nos amis et le public en général, que notre assortiment de LINGE FAIT et autres MARCHANDISES n'est égalé en grandeur et en [illegible] par aucun autre établissement des Etats-Unis. Pour se convaincre de ce que nous avançons, il faut seulement venir visiter et examiner. Notre grand débit nous permet de vendre nos marchandises à de très bas prix, à garantir nos articles et à satisfaire en tout point nos pratiques.
Tout notre linge est confectionné dans notre établissement, 441, Broadway, New-York, sous l'inspection d'un de nos associés qui ne néglige rien pour nous faire parvenir des marchandises du meilleur goût. Nous invitons toutes les personnes qui ont besoin de linge à venir visiter notre assortiment, étant persuadé que nous pourrons pleinement les satisfaire. Prix fixe.
ALFRED MONROE & Co, 8 nov—1m 34, rue des Magasins

C. YALE Jr & Co.
27, RUE DES MAGASINS, 27, MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIES,
SOIERIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES,
Dentelles. Broderies
Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Bas, Franges, Plumes, Passementeries, Fleurs artificielles,
Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C YALE Jr & Co, No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 18 sept—4m

DREZ,
MANUFACTURE DE CHAPEAUX,
27, rue de Chartres, près l'encoignure Bienville,
A l'honneur de prévenir le public et sa clientèle qu'il a fait l'ouverture de son magasin le 4 novembre courant. Il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de fantaisie pour enfans et jeunes gens, chapeaux de soie, castors et castorine.
Des ordres seront toujours reçus à sa fabrique, Passage de la Bourse, 57. 5 nov—1m

B. DOURS, HORLOGER.
Ayant transporté son atelier et ses marchandises du magasin de MM. D T Lane & Co, au No 68, rue de la DOUANE, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, prévient ses amis et le public en général, qu'il s'occupera comme par le passé de la réparation des montres, pendules, &c., et à des prix modérés, et garantira les ouvrages qui lui seront confiés.
On trouvera constamment chez lui, un bel assortiment de montres Suisses et Anglaises, ainsi que toutes espèces D'OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE. 16 oct—1m

Bureau de Placement et Agence Générale
M. G. POTIER a ouvert un Bureau de Placement et d'Agence Générale au No 24, rue de l'Hôpital. Il s'engage, sur demande, à fournir des domestiques, ouvriers, travailleurs, &c. On peut de la campagne s'adresser à lui par lettres affranchies à la poste. 19nov—1m

PAUL FESQUIER, rue de Chartres No 103 vient de recevoir par le navire Lemuel Dyer un très bel assortiment de marchandises de saison, draps, casimirs, cachemires, velours pour gilets, etc, etc. Il engage ses pratiques à venir voir ces nouveautés. 3 nov—1m

Couvertures Zoe Granier,
LES soussignés offrent à vendre pour clore diverses consignations, à très bas prix pour du comptant ou du bon papier de la ville,
50 balles couvertures grises 3 points;
50 do bleu 3 et 3 1/2 points;
25 do rouge écarlate 3 1/2 points;
25 do blanches 3 et 3 1/2 points;
30 blanche 12 1/4 qualité supérieure, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 27 nov 94, rue des Magasins

PATES TRUFFES—Reçu par le navire Pumgusteck, de Bordeaux:
1000 demi et quarts boîtes pâtés truffés, à vendre par DUNTZE & IKEN, 20 nov encoignure Royale et Conti

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 4 décembre 1851,

LA FAVORITE,

Opéra en quatre actes, de Donizetti.

On commencera à six heures et demie

Théâtre des Variétés DE PLACIDE.

CHARLES BASS, régisseur

Mercredi, 3 décembre 1851.

Le spectacle commencera par la pièce comique de NICOLAS-FLAN; suivie du ballet de Monsieur DESCHALUMEAUX. Le tout sera terminé par la farce de [illegible].

Les portes seront ouvertes à [illegible] heures et demie, le spectacle commencera à [illegible] heures précises.

Loges et parquets 75 cents, secondes loges 50 cents, galeries 25 cents.

Le Grand Concert Sacré sera répété à la demande générale, le mercredi 3 décembre, au LYCEUM HALL, sous la direction de M. G. Curto.

M. Fred Meyer, le célèbre violoniste et M. Paulsack, pianiste, l'élève de Aloys Schmidt, ont volontairement offert leurs services pour cette occasion.

Prix des billets, $1 chaque, à vendre dans les principaux magasins de musique et à la porte le soir du concert.

Les personnes achetant deux billets auront [illegible] une copie de [illegible] de musique sacrée, choisie parmi les ouvrages de Mozart, Haydn, [illegible], Winter, Fesca, Cimarosa &c.

Pour les détails voir le programme [illegible] A HACHE & Co. 2 déc

Bal du Globe.

ENCOIGNURE ST PIERRE ET ST CLAUDE.

Le public est [illegible] que l'ouverture de cette belle salle a eu lieu SAMEDI [illegible] du courant, et [illegible] par un BAL MASQUE qui continuera [illegible] pendant toute la saison d'amusement.

Des affiches placées à toutes les encoignures et dans tous les endroits publics feront connaître les jours où les bals auront lieu.

Un orchestre choisi, sous la direction d'un habile chef exécutera les valses, polkas et contredanses les plus modernes.

Dans un salon près de la salle, se trouvera une buvette où toutes les meilleures liqueurs et rafraîchissements seront servis. Aussi un restaurant placé sous la direction d'un excellent traiteur.

Cinq officiers de police [illegible] préserveront la paix et le [illegible] pendant le bal. Personne ne sera admis armé. [illegible]

7 nov

FOIRE DES DAMES.

Les dames de la Nouvelle-Orléans annoncent respectueusement qu'elles tiendront pendant quelques jours commençant le 3 décembre, une foire à l'Armory Hall, au bénéfice des orphelins de la Troisième Municipalité.

Cette noble institution ayant plus de deux cents enfants à instruire et à élever, et étant entièrement dépourvue de ressources pécuniaires.

7 nov

HOTEL ST LOUIS.
MUDGE & WILSON [illegible] St Charles, informent [illegible] l'HOTEL ST LOUIS a été entièrement [illegible] modèle et meublé dans le courant de [illegible]
Les propriétaires de cet [illegible] magnifique établissement assurent à leurs nombreux amis [illegible] confort désirable. 20 nov

MAGASIN A LOUER avec comptoir [illegible] et situé à NAPOLEONVILLE Assomption. S'adresser à M. F. F. ELLIOTT. 29 nov—15 Napoléonville

ACADEMIE DE HARBY
LE SOUSSIGNE, reconnaissant [illegible] qu'il a reçu du public de la Nouvelle-Orléans depuis nombre d'années, annonce respectueusement qu'il a transporté son académie classique de langues anglais, espagnol et de mathématiques au No 35, RUE DE L'ESPLANADE.
Il a adopté ce système intellectuel et permanent par lequel tous les sujets qui sont démontrés sont expliqués et illustrés.
Tous ses soins et son attention seront portés sur cette institution, et il est persuadé qu'il atteindra le but que se proposent les parents qui voudront lui confier leurs enfants. Son expérience et [illegible] qu'il a obtenu comme professeur, l'encouragent à solliciter le patronage du public. Le local [illegible] par cette institution est vaste et aéré.
Les classes comprendront la langue anglaise et [illegible] également,
L'Ortographe,
La Lecture et la Grammaire,
L'Ecriture d'après le système Carstairs,
Géographie ancienne et moderne,
L'usage de l'Atlas,
Branches pratiques des mathématiques,
Histoire, Philosophie naturelle,
Composition, Rhétorique,
Astronomie, Mythologie et toutes [illegible] utiles et agréables.
Le Français, l'Espagnol et le Latin [illegible] demande.
Des professeurs de Français et d'Espagnol [illegible] attachés à cette institution, et les services de [illegible] Vandegrift et de plusieurs autres professeurs [illegible] engagés pour un cours d'Anatomie, de [illegible] de physiologie.
Quelques pensionnaires pourront être [illegible]
Pour de plus amples informations s'adresser à l'institution.
GEORGE W HARBY [illegible]
Heures d'étude—En hiver, de 9 heures [illegible] à 3 heures P. M. En été, de 8 heures [illegible] heures P. M. excepté le temps accordé pour [illegible] et la récréation.

LEÇONS D'ANGLAIS ET DE MATHEMATIQUES.
LE soussigné donnera des leçons particulières d'anglais et de mathématiques. LEWIS ELKIN, Passage [illegible] 21 nov—1m Bourse, No 12, Duncan [illegible]

R. & E. REILLY & Co.
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL
ONT reçu par le steamer Union, de [illegible] marchandises de nouveautés achetées à [illegible] conditions tellement avantageuses qu'ils [illegible] offrent en vente à 30 pour cent MEILLEUR [illegible] qu'elles ne se vendent actuellement en [illegible]
Poult de soie écossais à 85 cts,
Popeline do 90 cts.
Soierie glace cameleon 85 cts,
Satin levantine do 75 cts,
Gros de Rhin noir 1 00,
Damas noir, Reps, Royale, Gros d'Afrique [illegible] Soierie brochée, chaîne, crêpe de Chine [illegible] de toutes nuances, etc.
Mousseline de laine imprimée depuis $1 [illegible]
Do do petits dessins à 25 cts [illegible]
Cachemire et tartans à carreaux pour enfants,
Flanelle imprimée et drap de dame do
Flanelle unie toutes couleurs do
Paletots d'enfans en cachemire, 5 tailles.
Do do garnis de fourrure,
Sorties de bal, nouveau genre,
Paletots, pardessus, manteaux, etc.
Rideaux mousseline brodée à 1 50 la paire,
Do dentelle brodée de $2 00 à 5 00 [illegible]
Une caisse services de table en toile de [illegible]
Gants de peau, première qualité, etc.
29 nov R. & E. REILLY & Co.

AVIS.
UN jeune homme parlant et écrivant également bien le français, l'anglais et l'espagnol, et ayant reçu une bonne éducation, désirerait se placer comme instituteur dans une famille ou dans une école publique ou particulière, soit en ville soit à la campagne.
S'adresser par lettre affranchie, à M. F. R., bureau du journal l'Abeille, rue de Chartres, No 63.
1déc—6t

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Pumgusteck, venant de Bordeaux:
57 barriques vin rouge,
30 do vin blanc,
130 barils vin blanc,
12 demi barriques do
48 caisses vin rouge,
102 do vin blanc,
100 do cerises à l'eau de vie.
CHARLES CAVAROC, 29 nov—15 30, rue Bienville

Vve HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres,
OFFRE A VENDRE DE SECONDE MAIN,
LA Bibliothèque Latine Française, publiée par Panckoucke—17e volumes reliés, marge non rognée. 29oct

Vve HEBERT & Co., No 149, RUE DE CHARTRES.
RECU PAR LE NAVIRE EMPEROR ET EN DEBALLAGE 15.000 Rouleaux PAPIER PEINT.
Depuis 15 cts. le rouleau jusqu'aux prix les plus élevés.
Papier glacé pour salon à 25 et 30 cts.
Papiers riches et nouveaux pour établissements publics.
Bordure, imitation à 75 cts. le rouleau et au dessus.
Bordures veloutées et dorées, nouvelles.
Un bel assortiment de devants de cheminées [illegible]
Ciels de lits et Bordures. 26[illegible]

DELCROIX,
MAGASIN DE PAPIER PEINT,
RUE CHARTRES, No. 106, Entre St-Louis et Conti.
VIENT de recevoir par les navires Minerva, Emperor et Gertrude, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS de toutes les qualités et dessins, tels que PAPIERS GLACES et SATINES unis ou ORNAMENTES—de PAYSAGES—de MARBRES—de FLEURS—de GRANIT pour soubassement et bordures de tous genres.
Il invite Messieurs les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX, 10 oct 107, rue de Chartres

SARDINES A L'HUILE—83 caisses de 24 boîtes sardines de A Cimon, La Rochelle.
487 caisses de 50½ boîtes de A Camus, La Rochelle
248 do 1/4 do do
20 do 1/4 do do
5 do 100 1/4 do Philippe & Canaud, Nantes
50 do 50 1/4 do do
3 do 200 1/4 do do
3 do 100 1/4 do do
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17nov 17—19, rue St Louis

EN débarquement du navire New England, arrivé du Havre:
60 boîtes fromage Gerromer, pesant de cinq à six livres chaque, emballés dans des boîtes en ferblanc et fermées hermétiquement, à vendre par J N CURIEN, 7 nov encoignure Conti et Domaine

N. BRAGNER SMITH, Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,
A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE & TEXAS. 25avril—1an

HUILE DE BALEINE—1600 galons huile de baleine blanche, à vendre par W F VREDENBURG & Co, 29nov 20, Vieille Levée

HUILE DE LIN—40 barils, cuite et crue, à vendre par F W VREDENBURG & Co, 29 nov 20, Vieille Levée

MAQUEREAUX—100 colis, Nos 1 et 3, à vendre par F W VREDENBURG & Co, 29 nov 20, Vieille Levée